

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

PPEDS

Vérification des pratiques de gestion : Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social

DATE D'APPROBATION : 26 avril 2013

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. Le sous-ministre adjoint du Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social devrait assurer que les activités de planification des ressources humaines accomplies dans le Secteur continuent de prendre en compte à la fois les exigences ministérielles et tous les risques pertinents en matière de ressources humaines, notamment les risques liés à la planification de la relève, à la formation et au perfectionnement. Les résultats des activités de planification des ressources humaines devraient être regroupés et consignés dans le plan des ressources humaines du Secteur. En outre, durant la mise en œuvre du plan des ressources humaines du Secteur, des modifications devraient être apportées en fonction des changements touchant les objectifs et l'environnement du Secteur.</p>	<p>Le SPPEDS estime que ses approches actuelles en matière de planification des ressources humaines, ce qui comprend son Plan d'action relatif aux ressources humaines et son plan d'action relatif au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF), sont axées sur la mise en œuvre de stratégies qui contribueront à réaliser les objectifs du Ministère et du Secteur de même qu'à accroître l'efficacité organisationnelle. Cela dit, dans son Plan d'action relatif aux ressources humaines de 2013-2014, le SPPEDS tiendra compte des risques, y compris ceux liés à la planification de la relève et à la formation. Pour donner suite au SAFF, le SPPEDS a élaboré un plan d'action robuste qui met aussi ces problèmes en relief. Il intégrera les engagements découlant de ce plan au plan d'ensemble, soit le Plan d'action relatif aux ressources humaines. Les ajustements au Plan d'action relatif aux ressources humaines continueront d'être apportés, au besoin, pour refléter les changements dans l'environnement</p>	<p align="center">Juin 2013</p>	<p>État : En cours</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30 juin 2013</p> <p>Le Plan d'action relatif aux ressources humaines du SPPEDS pour 2013-2014 comporte maintenant des mesures de suivi particulières pour tenir compte des risques cernés par la vérification, y compris en ce qui a trait à la planification de la relève et à la formation. Le texte du plan relatif aux ressources humaines, qui donne un aperçu des objectifs et des domaines ciblés du Secteur, est en voie d'achèvement.</p> <p>En outre, le SPPEDS réagit au SAFF de 2011 en tentant de régler les problèmes signalés par les répondants. Des objectifs mesurables ont été mis au point pour corriger ces problèmes jugés prioritaires et ont été inscrits dans la partie A du Plan relatif aux ressources humaines.</p> <p>L'équipe de la haute direction du SPPEDS examine maintenant le Plan relatif aux ressources humaines et le Plan d'action relatif au SAFF de façon bimensuelle, au moins. Cela permet à la direction de suivre les progrès au regard des cibles et de réduire les</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

PPEDS			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 26 avril 2013</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>ses progrès quant à la mise en œuvre du Plan relatif aux RH au moyen d'activités complémentaires comme son nouveau Comité social et de mieux-être, son rapport de réalisation en matière de RH et les rapports trimestriels du Secteur.</p>		<p>perfectionner. Les gestionnaires ont reçu la formation qui leur permet de tenir une entrevue de fin d'emploi.</p> <p>Le Comité du mieux-être a été mis sur pied. Ce comité s'est donné un mandat, a établi un plan de travail évolutif et a déjà organisé une réunion de tout le personnel concernant le déroulement du programme de reconnaissance. Il a aussi formé des groupes de travail chargés de veiller à l'atteinte de résultats. L'un de ces groupes concevra et recommandera une approche en vue d'amener les employés du SPEDS à travailler constamment à la mise en œuvre du Plan d'action relatif au SAFF.</p> <p>Une colonne « degré de réalisation » a été ajoutée au tableau du Plan d'action relatif au SAFF, et celui-ci a été distribué aux gestionnaires en vue d'avoir un rapport à jour.</p> <p>Le SPEDS a aussi officialisé un processus d'évaluation de l'ensemble de ses besoins en formation, y compris en langues officielles, pour maximiser les ressources et favoriser le perfectionnement professionnel des employés.</p> <p>SVE : Réalisé en grande partie. La recommandation doit être classée.</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

PPEDS			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social</i>			
DATE D'APPROBATION : 26 avril 2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			Dossier clos.
<p>2. Le sous-ministre adjoint du Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social devrait élaborer et mettre en œuvre une approche officielle et documentée de la gestion des risques comportant un processus continu et une structure de gouvernance, afin de déterminer, d'évaluer et de surveiller les risques et les mesures d'atténuation correspondantes. Le SPPEDS devrait tirer parti des tribunes établies pour transmettre aux employés des messages sur les risques.</p>	<p>1. Le SPPEDS collaborera avec le centre de gestion des risques du Ministère, au sein du Secteur de la vérification et de l'évaluation, pour élaborer une approche documentée officielle à l'égard de la gestion des risques pour le Secteur, y compris des processus continus et une structure de gouvernance.</p> <p>2. Les progrès à ce chapitre seront communiqués au SPPEDS sur une base trimestrielle dans le plan d'activités du Secteur pour 2013-2014.</p> <p>3. Pendant que l'approche sectorielle est élaborée, le SPPEDS veillera à ce que les stratégies d'identification et d'atténuation des risques continuent d'être intégrées aux processus existants et aux travaux en cours. Ceci comprend l'utilisation des outils et des profils déjà en place et mis en œuvre au</p>	<p>Avril 2014</p> <p>Juillet 2013</p> <p>Avril 2013</p> <p>Stratégie d'atténuation des risques en matière d'éducation, d'ici la fin de juillet 2013</p>	<p>État : En cours</p> <p>Mise à jour/Justification Au 31 décembre 2014 :</p> <p>1. Conformément aux instructions de Vérification et évaluation, la gestion des risques a été intégrée aux stratégies de mesure du rendement du Secteur (p. ex. la stratégie de mesure du rendement du développement social et la stratégie de mesure du rendement en matière d'éducation) et à leur gouvernance et leur processus de mise à jour annuelle. À titre de suivi, un plan de travail sur la façon d'évaluer la mise en œuvre de cette stratégie est en voie d'élaboration. Le processus devrait être terminé d'ici la fin du 4^e trimestre 2014-2015.</p> <p>2. La gestion des risques a été intégrée au Plan d'activités du Secteur. À mesure que d'autres stratégies d'atténuation seront établies, elles</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

PPEDS			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social</i>			
DATE D'APPROBATION : 26 avril 2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>sein du Secteur (par exemple, le profil des risques de l'organisation, le profil des risques de la Direction générale de l'éducation, les sections traitant des risques du plan d'activités du secteur et des rapports trimestriels connexes) de même que les outils en cours d'élaboration ou de mise à jour (par exemple, la stratégie d'atténuation des risques en matière d'éducation et les profils de risques des cinq programmes sociaux).</p> <p>4. Le SPPEDS aura recours aux tribunes de communication existantes pour s'assurer que les messages relatifs aux risques sont communiqués aux employés, y compris les réunions de l'ensemble du personnel, les réunions de la Direction générale, les diverses tribunes des gestionnaires, les courriels et les brochures d'information.</p>	<p>Profils de risques des programmes sociaux, d'ici la fin d'avril 2014</p> <p align="center">Avril 2013</p> <p>Commentaire de SVE : À noter que les dates d'achèvement escomptées seront revues et révisées</p>	<p>seront intégrées au plan.</p> <p>3. Le Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social a intégré la gestion des risques aux activités individuelles et à la planification stratégique de la direction générale, qui soutiendront et alimenteront l'approche globale du Secteur.</p> <p>Voici quelques-unes des activités en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ébauche du profil de risque de la Direction générale de l'éducation a été terminée en décembre 2014. Dans le cadre de la planification stratégique courante, des responsables seront identifiés pour chaque risque. Les responsables prépareront un plan d'intervention et d'atténuation (le cas échéant) pour chaque risque d'ici la fin du 4^e trimestre. - La Direction générale du développement social a inclus une section liée au risque dans le gabarit à remplir pour toutes les principales activités de programme

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

PPEDS			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social</i>			
DATE D'APPROBATION : 26 avril 2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>dans le cadre de l'exercice de planification stratégique courant pour 2015-2016. Le processus devrait être terminé d'ici la fin du 4^e trimestre.</p> <p>- Les risques sont un point constant de l'ordre du jour des réunions de gestion du Secteur et de la Direction générale. Les responsables des risques souligneront la nécessité de discuter d'un risque en particulier lors d'une réunion de gestion donnée.</p> <p>4. Une fois tous les risques et les stratégies d'atténuation établis, ils seront communiqués au personnel aux réunions générales de la direction générale et du secteur, et par courriel. Achèvement prévu d'ici la fin du 4^e trimestre.</p> <p>SVE : La mise en œuvre est en cours.</p>
3. Le sous-ministre adjoint du Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement	Le SPPEDS documentera les structures de gouvernance du Secteur pour ce qui est de la gestion et de la surveillance. Il fera	Juillet 2013	<p>État : <i>En cours</i></p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30 septembre 2013</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

PPEDS			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social</i>			
DATE D'APPROBATION : 26 avril 2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>social devrait documenter la structure de gouvernance du Secteur en ce qui a trait aux organismes de gestion et de surveillance et évaluer la pertinence et le caractère suffisant de ces derniers. Ces groupes ou mécanismes de gestion et de surveillance devraient être officialisés davantage par la création d'un cadre de référence qui établirait leurs mandats, pouvoirs, responsabilités, devoirs de rendre des comptes et principes de fonctionnement. Le rôle de ces importants organismes de gestion devrait être communiqué à l'ensemble du Secteur.</p>	<p>notamment une évaluation des organismes de gouvernance existants comme le Comité de gestion du SPEDS, les comités de la Direction générale des programmes sociaux et d'éducation, le Comité de gestion élargi de la Direction générale des programmes sociaux de même que d'autres sous-comités et organismes de gouvernance. Le caractère suffisant des structures en place sera examiné et de nouveaux organismes de gouvernance pourraient être mis sur pied pour combler les lacunes et gérer les risques.</p> <p>Un cadre de référence sera créé pour tous les groupes mentionnés ci-dessus (et les groupes de gestion nouvellement mis sur pied) et sera diffusé à l'échelle du Secteur afin de faire connaître le rôle de ces organismes de gestion clés. Au besoin, les procès-verbaux des réunions seront rédigés et communiqués au Secteur.</p>	<p>Juillet 2013</p>	<p>L'unité de gestion opérationnelle du SPEDS distribue au secteur un bulletin d'information hebdomadaire qui comprend des renseignements sur les finances, les ressources humaines, l'administration, la planification et l'établissement de rapports.</p> <p>Le Comité du mieux-être du SPEDS a été mis sur pied. Ce comité s'est donné un mandat, a établi un plan de travail évolutif et a déjà organisé une réunion de tout le personnel concernant le déroulement du programme de reconnaissance. Ses travaux se poursuivront lors de la réunion du personnel prévue au troisième trimestre.</p> <p>En réponse au Sondage de 2011 auprès des fonctionnaires fédéraux, à la réunion de tout le personnel du SPEDS de 2012, et selon l'unique besoin de la Direction générale de la politique sociale et des programmes (DGPSP), les travaux conjoints avec le Centre de l'intégrité, des valeurs et de la résolution de conflits ont produit un rapport d'évaluation du milieu de travail de la DGPSP. La haute direction du SPEDS a créé quatre groupes de travail pour traiter des quatre principales questions cernées dans le rapport. Les groupes de travail se réunissent et rédigent des mandats, analysent des questions et</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2014**

PPEDS			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social</i>			
DATE D'APPROBATION : 26 avril 2013			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
			<p>proposent des solutions et des mesures de suivi. Des réunions debout, des réunions de gestion étendues, et des réunions avec la haute direction servent à mettre à l'essai des idées, à appuyer les conclusions et à proposer des solutions et des mesures de suivi.</p> <p>La Direction de l'éducation et la Direction générale de la politique sociale et des programmes se réunissent chaque lundi matin. Les directeurs généraux rencontrent également leurs directeurs une fois par semaine. De plus, des réunions hebdomadaires ont lieu avec les directeurs et les gestionnaires.</p> <p>Les SMA, les DG et le gestionnaire de l'UGA du SPPEDS se réunissent chaque semaine dans le cadre de réunions sur le programme à venir pour discuter des prochaines réunions et d'autres sujets connexes. La haute direction du SPPEDS se réunit également chaque vendredi. Un compte rendu de décision pour les deux réunions est fourni aux participants.</p> <p>SVE : De nets progrès ont été réalisés. Fermeture du dossier recommandée. Dossier clos.</p>